

01.07.2024
30.09.2024

Exercice des droits de vote aux assemblées générales des sociétés suisses

Table des matières

1. Statistiques des assemblées générales analysées

1.1 Analyses effectuées et positions de vote

1.2 Répartition des positions de vote

1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions

2. Résumé des positions de vote

3. Analyses par société

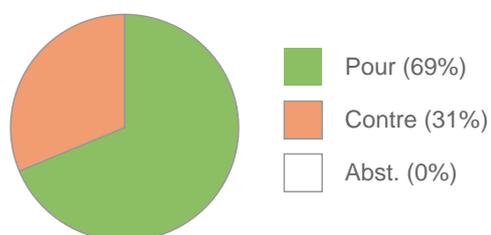
Etabli le 15.10.2024

1. Statistiques des assemblées générales analysées

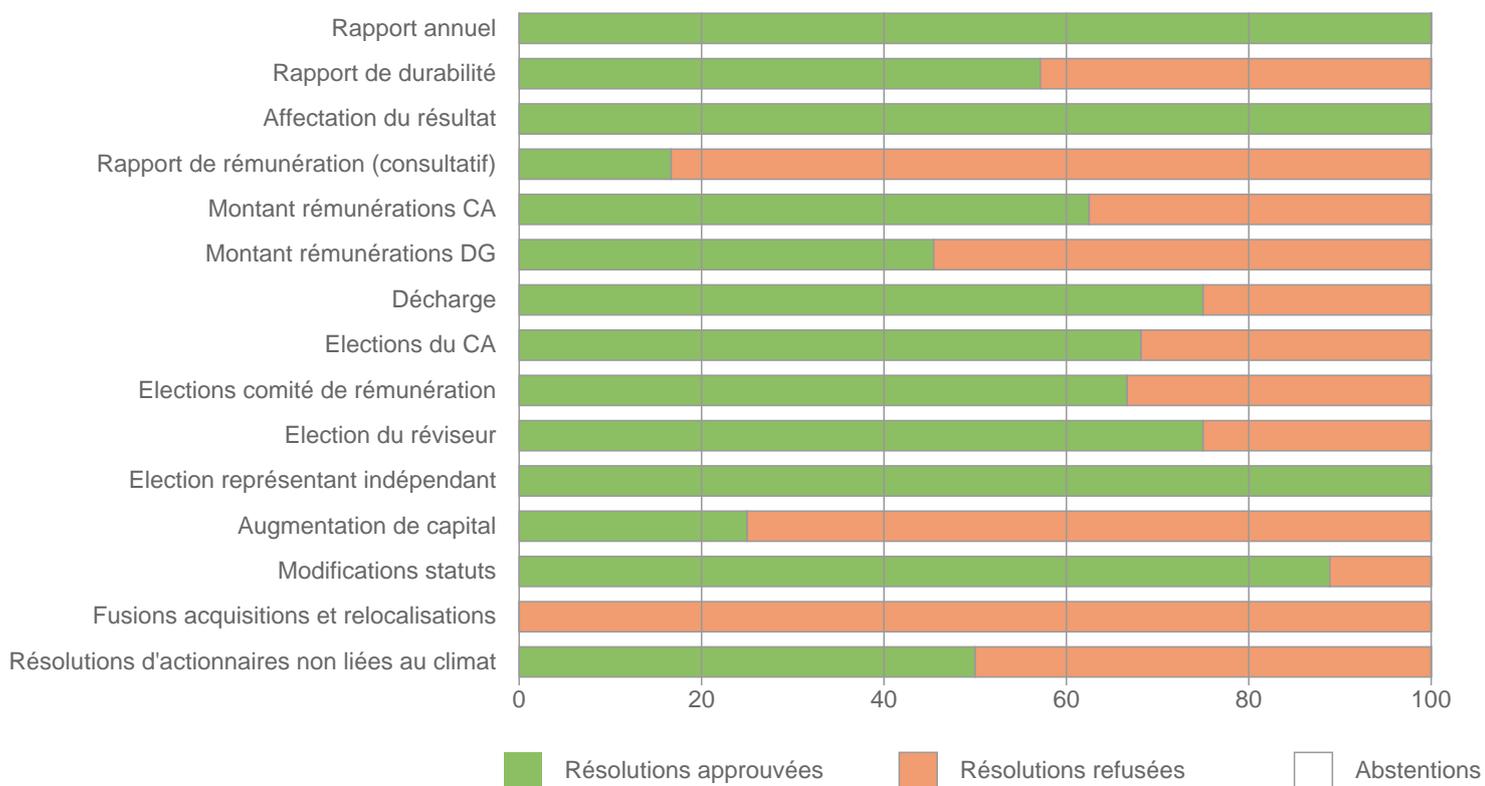
1.1 Analyses effectuées et positions de vote

	Nombre AG	Nombre de résolutions			
		Total	Pour	Contre	Abst.
Assemblées générales ordinaires	8	178	127	51	0
Assemblées générales extraordinaires	4	17	7	10	0
Total	12	195	134	61	0

1.2 Répartition des positions de vote



1.3 Recommandations de vote d'Ethos par catégorie de résolutions



	Résolutions approuvées		Résolutions refusées		Abstentions		Total
Rapport annuel	8	100 %	0	0 %	0	0 %	8
Rapport de durabilité	4	57 %	3	43 %	0	0 %	7
Affectation du résultat	9	100 %	0	0 %	0	0 %	9
Rapport de rémunération (consultatif)	1	17 %	5	83 %	0	0 %	6
Montant rémunérations CA	5	62 %	3	38 %	0	0 %	8
Montant rémunérations DG	5	45 %	6	55 %	0	0 %	11
Décharge	6	75 %	2	25 %	0	0 %	8
Elections du CA	45	68 %	21	32 %	0	0 %	66
Elections comité de rémunération	16	67 %	8	33 %	0	0 %	24
Election du réviseur	6	75 %	2	25 %	0	0 %	8
Election représentant indépendant	8	100 %	0	0 %	0	0 %	8
Augmentation de capital	1	25 %	3	75 %	0	0 %	4
Modifications statuts	16	89 %	2	11 %	0	0 %	18
Fusions acquisitions et relocalisations	0	0 %	2	100 %	0	0 %	2
Résolutions d'actionnaires non liées au climat	4	50 %	4	50 %	0	0 %	8

2. Résumé des positions de vote

Type d'assemblée générale

AGO	Assemblée générale ordinaire
AGE	Assemblée générale extraordinaire
MIX	Assemblée générale mixte

Vote

✓	Pour
◐	Partiellement pour
✗	Contre
✎	Abstention

Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes
----------------	-----------------------	--	-------------------------	---------------------------------------	--------------------------	--------------------------	----------	-----------------	----------------------------------	----------------------	-----------------------------------	-------------------------	----------------------	----------------------	-----------------------	---	--	--	---------------

Société	Date	Type	Rapport annuel	Rapport de durabilité	Rapport climatique et stratégie climatique	Affectation du résultat	Rapport de rémunération (consultatif)	Montant rémunérations CA	Montant rémunérations DG	Décharge	Elections du CA	Elections comité de rémunération	Election du réviseur	Election représentant indépendant	Augmentation de capital	Réduction de capital	Structure du capital	Modifications statuts	Fusions acquisitions et relocalisations	Résolutions d'actionnaires liées au climat	Résolutions d'actionnaires non liées au climat	Autres thèmes	
Airesis	22.07.2024	AGO	✓		✓	✗	✗	✗	✗	◐	✓	✓	✓				✓						
Burckhardt Compression	05.07.2024	AGO	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										
Carlo Gavazzi	30.07.2024	AGO	✓	✓	✓		✗	◐	✓	◐	◐	✗	✓										
Coca-Cola HBC	16.09.2024	AGE									✓												
Dottikon ES Holding	05.07.2024	AGO	✓	✗	✓	✗	✓	✓	✗	◐	◐	✓	✓										
Ems-Chemie	10.08.2024	AGO	✓	✗	✓		✓	✓	✓	◐		✓	✓										
Hochdorf	18.09.2024	AGE																✗	✗				
Klingelberg	20.08.2024	AGO	✓	✗	✓	✗	✓	✗	✓	◐	◐	✓	✓	✗									
Landis+Gyr Group	26.08.2024	AGE									✓												
Logitech	04.09.2024	AGO	✓	✓	✓	✗	✓	✗	✓	◐	◐	✓	✓									✓	
Peach Property Group	27.09.2024	AGE												◐			✓				◐		
Richemont	11.09.2024	AGO	✓	✓	✓		✗	✗	✓	◐	◐	✗	✓										

3. Analyses par société

Airesis

Assemblée générale ordinaire du 22.07.2024

Vote exécuté le 15.07.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
2.	Décharge aux membres du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires. Il existe un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son activité (« going concern »).	✓ 66 %
3.	Emploi du bénéfice	POUR	POUR	POUR		✓ 87 %
4.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.	✓ 87 %
4.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 87 %
5.	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le lien entre rémunération et performance n'est pas démontré.	✓ 85 %
6.	Modification des statuts					
6.1	Modification des statuts: Pouvoirs de l'assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.2	Modification des statuts: Convocation de l'assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.3	Modification des statuts: Rapports en format électronique	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.4	Modification des statuts: Seuil pour ajouter un point à l'ordre du jour	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.5	Modification des statuts: Décisions importantes	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.6	Modification des statuts: Procès-verbal de l'assemblée générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.7	Modification des statuts: Pouvoirs du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.8	Modification des statuts: Convocation du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.9	Modification des statuts: Quorum et participation aux réunions du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.10	Modification des statuts: Procès-verbal des réunions du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.11	Modification des statuts: Représentation de la société	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.12	Modification des statuts: Dividendes	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.13	Modification des statuts: Liquidation	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.14	Modification des statuts: Litige	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.15	Adoption des nouveaux statuts	POUR	POUR	POUR		✓ 85 %
7.1	Elections au conseil d'administration					
7.1.1	Réélection de M. Marc-Henri Beausire	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 86 %
7.1.2	Réélection de M. Pierre Duboux	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.1.3	Réélection de M. Laurent Jaquenoud	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.2	Réélection de M. Marc-Henri Beausire en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Beausire au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 86 %
7.3	Elections au comité de rémunération					
7.3.1	Réélection de M. Pierre Duboux au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3.2	Réélection de M. Laurent Jaquenoud au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de Mazars en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Réélection de Mme Oriana Antonelli en tant que représentante indépendante	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Burckhardt Compression

Assemblée générale ordinaire du 05.07.2024

Vote exécuté le 24.06.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Ton Büchner	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.1.2	Réélection de Dr. Stephan Bross	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.1.3	Réélection de M. David Dean	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.1.4	Réélection de Mme Maria Teresa Vacalli	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.1.5	Réélection de M. Kaspar Kelterborn	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1.6	Election de Mme Tatiana Gillitzer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.2	Réélection de M. Ton Büchner en tant que président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 92 %
5.3	Elections au comité de nomination et rémunération					
5.3.1	Réélection de Dr. Stephan Bross au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.2	Réélection de Mme Maria Teresa Vacalli au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
5.3.3	Election de Mme Tatiana Gillitzer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.4	Election de Ernst & Young en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.5	Réélection de Anwaltskanzlei Keller en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.2	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 73 %
6.3	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6.4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Carlo Gavazzi

Assemblée générale ordinaire du 30.07.2024

Vote exécuté le 17.07.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.1	Elections au conseil d'administration					
5.1.1	Réélection de M. Daniel Hirschi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (durée de mandat de 14 ans) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%). Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination et la composition du conseil est insatisfaisante.	✓ 98 %
5.1.2	Réélection de M. Federico Foglia	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 20 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
5.1.3	Réélection de M. Stefano Premoli Trovati	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
5.1.4	Réélection de M. Vittorio Rossi	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il n'est pas indépendant (ancien membre de la direction) et l'indépendance du conseil est insuffisante (20.0%). Il a exercé des fonctions exécutives dans la société durant les trois dernières années et il siègera au comité d'audit.	✓ 95 %
5.2	Réélection de M. Daniel Hirschi en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Hirschi au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
5.3.1	Assemblée spéciale des actionnaires ordinaires : réélection de Mme Yolanta de Cacqueray en tant que représentante des actionnaires ordinaires	POUR	POUR	POUR		✓ 81 %
5.3.2	Réélection de Mme Yolanta de Cacqueray en tant que représentante des actionnaires ordinaires auprès du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.4	Elections au comité de rémunération					
5.4.1	Réélection de M. Stefano Premoli Trovati au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.4.2	Réélection de M. Federico Foglia au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Foglia au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
5.4.3	Réélection de Mme Yolanta de Cacqueray au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
6	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
6.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La rémunération est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.</p> <p>La rémunération du président dépasse la moyenne de celle des membres de la direction générale sans justification adéquate.</p>	✓ 97 %
6.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante.	✓ 95 %
6.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable à court terme de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7	Réélection de LEXACT AG en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 45 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 97 %

Coca-Cola HBC

Assemblée générale extraordinaire du 16.09.2024

Vote exécuté le 28.08.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Election au conseil d'administration et au comité de rémunération					
1.1	Election de Mme Elizabeth Ann Baston en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Dottikon ES Holding

Assemblée générale ordinaire du 05.07.2024

Vote exécuté le 20.06.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.</p> <p>Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.</p>	✓ 100 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.	✓ 96 %
4	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Des éléments essentiels d'une bonne gouvernance ne sont pas respectés et constituent un important risque pour la société et ses actionnaires.</p> <p>La taille du conseil d'administration reste inférieure à 4 membres de manière durable.</p>	✓ 99 %
5	Emploi du résultat au bilan	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Elections au conseil d'administration					
6.1	Réélection de Dr. Markus Blocher en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Il est également CEO et le cumul des fonctions est permanent.</p> <p>Le conseil ne dispose pas d'un comité de nomination, la composition du conseil est insatisfaisante et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.</p>	✓ 98 %
6.2	Election de Dr. Pierre-Alain Ruffieux en tant que membre et vice-président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.3	Réélection de Dr. Bernhard Urwyler	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7	Elections au comité de rémunération					
7.1	Réélection de Dr. Markus Blocher au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Blocher au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 96 %
7.2	Election de Dr. Pierre-Alain Ruffieux au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.3	Réélection de Dr. Bernhard Urwyler au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
10	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Réélection de Dr. Michael Wicki en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Ems-Chemie

Assemblée générale ordinaire du 10.08.2024

Vote exécuté le 29.07.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Discours de bienvenue et marche des affaires	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
2	Constatations relatives à l'Assemblée générale	SANS VOTE	SANS VOTE	SANS VOTE		
3	Présentation des états financiers et des comptes					
3.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.</p> <p>Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.</p>	✓ 99 %
3.3	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
3.3.1	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3.3.2	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
4	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.1	Elections au conseil d'administration					
6.1.1	Réélection de M. Bernhard Merki en tant que président du conseil d'administration et membre du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
6.1.2	Réélection de Mme Magdalena Martullo-Blocher	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 99 %
6.1.3	Réélection de M. Rainer Roten en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
6.1.4	Election de M. Kaspar Kelterborn en tant que membre du conseil d'administration et du comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6.2	Réélection de BDO en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6.3	Réélection de Dr. Robert K. Däppen en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %

Hochdorf

Assemblée générale extraordinaire du 18.09.2024

Vote exécuté le 05.09.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Contexte de l'assemblée générale extraordinaire					
1	Approbation de la vente de Hochdorf Swiss Nutrition	POUR	CONTRE	● CONTRE	La scission n'est pas compatible avec l'intérêt à long terme de la majorité des parties prenantes de la société. L'information disponible concernant la transaction est insuffisante pour prendre une décision.	✓ 72 %
2	Approbation de la décotation des actions d'Hochdorf Holding de la SIX Swiss Exchange	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 71 %
3	Modification des statuts: Changement du nom de la société	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 73 %
4	Modification des statuts: Réduction de la taille minimale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	La modification a une incidence négative sur les droits ou les intérêts de tous ou d'une partie des actionnaires.	✓ 81 %

Klingelberg

Assemblée générale ordinaire du 20.08.2024

Vote exécuté le 06.08.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.1	Approbation du rapport de durabilité	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>Le rapport n'est pas établi conformément à un standard reconnu.</p> <p>Le rapport et les indicateurs pertinents ne sont pas vérifiés par une partie tierce indépendante.</p> <p>Le rapport ne couvre pas tous les enjeux matériels avec des indicateurs quantitatifs.</p> <p>Le rapport ne contient pas d'objectifs ambitieux et quantitatifs sur tous les enjeux matériels.</p>	✓ 98 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende					
2.1	Distribution d'un dividende provenant des bénéfices accumulés	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2.2	Distribution d'un dividende provenant des réserves issues d'apports de capital	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
4	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant global maximal permettrait de verser des rémunérations significativement supérieures aux rémunérations versées par des sociétés comparables.</p>	✓ 96 %
6	Vote consultatif sur le rapport de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>La transparence du rapport de rémunération est insuffisante.</p> <p>La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 90 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.1	Réélection de Dr. Jörg Wolle	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il préside le comité de nomination et rémunération et le conseil comporte moins de 20% de femmes sans justification adéquate.	✓ 97 %
7.2	Réélection de M. Jan Klingelberg	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.3	Réélection de M. Philipp Buhofer	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.4	Réélection de Prof. Dr. Michael Hilb	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.5	Réélection de Dr. Hans-Martin Schneeberger	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il siège au conseil d'administration depuis 17 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
7.6	Réélection de Mme Kalina Scott	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
8	Réélection de Dr. Jörg Wolle en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wolle au sein du conseil d'administration, son élection en tant que président ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
9	Elections au comité de nomination et rémunération					
9.1	Réélection de Dr. Jörg Wolle au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Wolle au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
9.2	Réélection de M. Philipp Buhofer au comité de nomination et rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
9.3	Réélection de Dr. Hans-Martin Schneeberger au comité de nomination et rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Schneeberger au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 97 %
10	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
11	Réélection de M. Ernst A. Widmer en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
12	Création d'une marge de fluctuation du capital	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'autorisation permet une augmentation de capital sans droit préférentiel de souscription de plus de 10% du capital déjà émis	✓ 82 %

Landis+Gyr Group

Assemblée générale extraordinaire du 26.08.2024

Vote exécuté le 07.08.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Election au conseil d'administration					
1	Election de M. Fabian Rauch en tant que nouveau membre du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Vote consultatif sur la rémunération des membres des organes dirigeants	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 80 %
3	Vote consultatif sur le rapport de rémunération suisse	POUR	CONTRE	● CONTRE	La structure des rémunérations ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.	✓ 80 %
4	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
6	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Elections au conseil d'administration					
7.a	Réélection de Mme Wendy Becker	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
7.b	Réélection de Dr. Edouard Bugnion	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
7.c	Réélection de M. Guy Gecht	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.d	Réélection de M. Christopher Jones	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.e	Réélection de Mme Marjorie Lao	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
7.f	Réélection de Mme Neela Montgomery	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle exerce un nombre excessif de mandats.	✓ 93 %
7.g	Réélection de M. Frankie Ng	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.h	Réélection de Mme Deborah Thomas	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.i	Réélection de M. Sascha Zahnd	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
7.j	Election de M. Donald Allan	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
7.k	Election de Mme Johanna W. (Hanneke) Faber	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 89 %
7.l	Election de M. Owen Mahoney	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
8	Election du président du conseil d'administration					
8.a	Réélection de Mme Wendy Becker en tant que président du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	Le conseil d'administration refuse d'inscrire une résolution d'actionnaire valablement déposée à l'ordre du jour.	✓ 86 %
8.b	Résolution d'actionnaire: Election de M. Guy Gecht en tant que président du conseil d'administration	CONTRE	POUR	● POUR	La résolution est clairement formulée et dûment motivée. La résolution respecte les principes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise. La résolution est compatible avec les intérêts à long terme de la majorité des parties prenantes de la société.	✗ 14 %
9	Elections au comité de rémunération					

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
9.a	Réélection de Mme Neela Montgomery au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Mme Montgomery au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
9.b	Réélection de M. Frankie Ng au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 97 %
9.c	Réélection de Mme Deborah Thomas au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
9.d	Election de M. Donald Allan au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 96 %
10	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
11	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	<p>L'information fournie est insuffisante.</p> <p>Le montant maximal qui pourrait être finalement payé est significativement supérieur au montant demandé à l'assemblée générale.</p> <p>La structure de la rémunération ne respecte pas les lignes directrices d'Ethos.</p>	✓ 82 %
12	Réélection de KPMG en tant qu'organe de révision	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
13	Réélection de l'Etude Regina Wenger & Sarah Keiser-Wüger en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %

Peach Property Group

Assemblée générale extraordinaire du 27.09.2024

Vote exécuté le 16.09.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
	Contexte de l'assemblée générale extraordinaire					
1	Augmentation du capital ordinaire	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie aux actionnaires pour évaluer l'augmentation de capital est insuffisante.	✓ 92 %
2.1	Résolution de l'actionnaire (H21): supprimer l'art. 13 al.3 des statuts	PAS DE RECOMMAND.	POUR	● POUR	La résolution respecte les principes de bonne pratique en matière de gouvernement d'entreprise.	✓ 54 %
2.2	Modification des statuts: augmentation de la taille maximale du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✗ 43 %
2.3	Modification des statuts: changement du capital conditionnel	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie aux actionnaires pour évaluer les conditions et le but poursuivi de l'augmentation de capital est insuffisante.	✓ 77 %
2.4	Modification des statuts: augmentation de la limite d'actions émises sans droit de préemption	POUR	POUR	POUR		✗ 64 %
3	Résolutions d'actionnaires: élections au conseil d'administration					
3.1.1	Résolution de l'actionnaire (H21): révocation de Mme Annette Benner	PAS DE RECOMMAND.	CONTRE	● CONTRE	La proposition va détériorer la composition du conseil d'administration.	✓ 53 %
3.1.2	Résolution de l'actionnaire (H21): révocation de M. John Philip Ruane	PAS DE RECOMMAND.	CONTRE	● CONTRE	La proposition va détériorer la composition du conseil d'administration.	✓ 53 %
3.2.1	Résolution de l'actionnaire (H21): élection de M. Urs Meister	PAS DE RECOMMAND.	CONTRE	● CONTRE	La proposition va détériorer la composition du conseil d'administration.	✓ 53 %
3.2.2	Résolution de l'actionnaire (Zmex): élection de M. Eric Assimakopoulos	PAS DE RECOMMAND.	CONTRE	● CONTRE	La proposition va détériorer la composition du conseil d'administration.	✓ 53 %
3.2.3	Résolution de l'actionnaire (Peak Investment): ré-élection Mme Annette Benner	PAS DE RECOMMAND.	POUR	● POUR	La proposition vise à préserver la stabilité du conseil d'administration.	✗ 3 %
3.2.4	Résolution de l'actionnaire (Peak Investment): ré-élection M. John Philip Ruane	PAS DE RECOMMAND.	POUR	● POUR	La proposition vise à préserver la stabilité du conseil d'administration.	✗ 42 %

Richemont

Assemblée générale ordinaire du 11.09.2024

Vote exécuté le 26.08.2024

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
1.1	Approbation du rapport annuel, des comptes consolidés et des comptes annuels	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
1.2	Approbation du rapport de durabilité	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
2	Décision sur l'emploi du bénéfice et sur le dividende	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
3	Décharge aux membres du conseil d'administration et de la direction générale	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
4.1	Réélection de Mme Wendy Luhabe en tant que représentante des actionnaires "A"	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
Elections au conseil d'administration						
5.1	Réélection de Dr. Johann Rupert en tant que membre et président du conseil d'administration	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.2	Réélection de M. Josua Malherbe	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il représente un actionnaire important et cet actionnaire est déjà suffisamment représenté au sein du conseil.	✓ 91 %
5.3	Réélection de M. Nikesh Arora	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.4	Réélection de M. Clayton Brendish	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 96 %
5.5	Réélection de Mme Fiona Druckenmiller	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.6	Réélection de M. Burkhard Grund	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il exerce des fonctions opérationnelles de façon permanente (CFO).	✓ 97 %
5.7	Réélection de Dr. Keyu Jin	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a été impliquée dans une sérieuse controverse par le passé.	✓ 97 %
5.8	Réélection de M. Jérôme Lambert	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (COO).	✓ 96 %
5.9	Réélection de Mme Wendy Luhabe	POUR	POUR	POUR		✓ 95 %
5.10	Réélection de M. Jeff Moss	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
5.11	Réélection de Dr. Vesna Nevistic	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.12	Réélection de Mme Maria Ramos	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.13	Réélection de M. Anton Rupert	POUR	POUR	POUR		✓ 93 %
5.14	Réélection de M. Abraham (Bram) Schot	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
5.15	Réélection de M. Patrick Thomas	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il a 77 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 98 %
5.16	Réélection de Mme Jasmine Whitbread	POUR	POUR	POUR		✓ 99 %
5.17	Election de M. Gary Saage	POUR	POUR	POUR		✓ 86 %
5.18	Election de M. Nicolas Bos	POUR	CONTRE	● CONTRE	Il est simultanément membre de la direction générale de façon permanente (CEO).	✓ 97 %

N°	Ordre du jour	Conseil d'admin.	Ethos	Notre position	Notre commentaire	Résultat
6	Elections au comité de rémunération					
6.1	Réélection de M. Clayton Brendish au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de M. Brendish au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 91 %
6.2	Réélection de Mme Fiona Druckenmiller au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.3	Réélection de Dr. Keyu Jin au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Comme Ethos ne peut pas approuver l'élection de Dr. Jin au sein du conseil d'administration, son élection au comité ne peut pas être approuvée.	✓ 92 %
6.4	Réélection de Mme Maria Ramos au comité de rémunération	POUR	CONTRE	● CONTRE	Elle a fait partie du comité de rémunération par le passé, lorsque le comité a pris des décisions fondamentalement contraires à la bonne pratique.	✓ 91 %
6.5	Réélection de Mme Jasmine Whitbread au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 94 %
6.6	Election de M. Abraham (Bram) Schot au comité de rémunération	POUR	POUR	POUR		✓ 98 %
7	Réélection de PricewaterhouseCoopers en tant qu'organe de révision	POUR	CONTRE	● CONTRE	La durée du mandat de la société de révision est de 31 ans, ce qui dépasse la limite fixée par Ethos.	✓ 79 %
8	Réélection de l'Etude Gampert, Demierre, Moreno en tant que représentant indépendant	POUR	POUR	POUR		✓ 100 %
9	Votes contraignants sur la rémunération du conseil d'administration et de la direction générale					
9.1	Vote contraignant prospectif sur la rémunération totale du conseil d'administration	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération du président du conseil est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
9.2	Vote contraignant prospectif sur la rémunération fixe de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La rémunération fixe est significativement supérieure à la rémunération versée par des sociétés comparables.	✓ 97 %
9.3	Vote contraignant rétrospectif sur la rémunération variable totale de la direction générale	POUR	CONTRE	● CONTRE	L'information fournie est insuffisante. La structure et les conditions des plans ne respectent pas les lignes directrices d'Ethos. Les attributions passées ne permettent pas de confirmer le lien entre rémunération et performance.	✓ 76 %